

# Syndicat des Attachés d'administrations parisiennes



Union Nationale des Syndicats Autonomes

Madame Hélène GERBET  
Chef du bureau  
de l'encadrement supérieur  
MAIRIE DE PARIS  
DRH  
2, rue de Lobau  
75004 PARIS

## ***Le Secrétaire Général***

Paris, le 29 septembre 2010.

Madame,

Comme suite à notre conversation lors de la pré-CAP des attachés d'administrations parisiennes de ce jour, je vous confirme que notre syndicat demande des élections anticipées pour la CAP des attachés d'administrations parisiennes le plus tôt possible après la date officielle d'intégration des attachés du Centre d'action sociale dans le corps des attachés d'administrations parisiennes.

Les dernières élections professionnelles organisées à la fin de l'année 2007 dans le corps des attachés d'administrations parisiennes et dans le corps des attachés du CASVP montre en effet que le premier corps de fonctionnaires dispose de 4 élus paritaires pour 616 suffrages exprimés, tandis que le second corps de fonctionnaires dispose également de 4 élus mais pour 62 suffrages exprimés.

Un élu paritaire à la CAP des attachés d'administrations parisiennes représente ainsi 154 voix (616 suffrages exprimés : 4), alors qu'un élu à la CAP des attachés du Centre d'action sociale représente 15,50 voix (62 : 4), que l'on peut arrondir à 16.

Cette différence considérable au niveau de la représentativité de chaque élu paritaire pose ainsi un grave problème d'équité.

Comme nous l'avons demandé dès la réunion du Conseil supérieur des administrations parisiennes du 15 septembre 2009, nous insistons pour que la parole soit de nouveau donnée aux attachés d'administrations parisiennes le plus rapidement possible, afin que la représentativité de chaque syndicat soit déterminée de façon démocratique pour tous les élus paritaires représentant le corps élargi des administrations parisiennes.

*Daniel Brobecker*

Daniel Brobecker